



Comment se passe l'heritge

Par **stef92**, le **15/06/2014** à **13:51**

bonjour,
ma grand mère et décédée en mars elle a fait un testament en faveur ses petit enfants et nous sommes 3, mon père et tous seul il a donc droit a la moitié de tous, on a tous rendez vous pour l'inventaire de la maison mais mes parent on déjà pris plusieurs chose, j'aimerais savoir comment se passe l'inventaire et pour la division des meubles, et la notaire nous a dit qu on pourrais avoir un acompte sur l'héritage car elle avais de l'argent de cote et n'avais aucune dettes, et j'aimerais savoir en quoi consiste l'acompte si c'est la totalité des liquidité qui et diviser ou un pourcentage?
merci d'avance pour vos reponse

Par **domat**, le **16/06/2014** à **00:04**

bjr,
un acompte comme son nome l'indique est un paiement partiel, le solde étant payé quand la succession est terminée et que les héritiers sont d'accord.
votre père hérite de la moitié s'il est fils unique, c'est sa réserve héréditaire.
si vos parents ont déjà pris des meubles, ils doivent en principe est ajouté à l'inventaire sauf si tous les héritiers sont d'accord pour ne rien dire.
en principe un inventaire se fait avant de prendre des biens de la succession.
cdt
cdt